

COMMUNIQUE DE PRESSE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DE L'ENSEIGNEMENT

Cas Cleusix

Sion, le 22 août 2016

Les élèves ont besoin de tranquillité

La nomination de l'ancien chef de service pour l'éducation en tant que professeur de collège provoque des discussions. Les associations professionnelles de l'enseignement sont concernées et elles ont demandé un entretien avec le chef de département Oskar Freysinger.

Après discussions avec le Chef du Département de l'éducation, ce lundi matin, les associations professionnelles de l'enseignement se basent sur le communiqué de presse de l'association Valaisanne des professeurs de l'enseignement du secondaire II (AVPES).

La crispation des enseignants du secondaire II est compréhensible au vu des polémiques liées à cette personnalité. Il est cependant à noter qu'un accord a pu être trouvé entre le département et les personnes concernées. Cela nous a été confirmé par le DFS ainsi que par les enseignants du Collège de St-Maurice. Rappelons aussi que les nominations ne sont pas du ressort des enseignants ni des associations professionnelles. A chacun son travail : la commission interdépartementale qui est nommée par le Conseil d'Etat est chargée d'une enquête sur M. Cleusix et le monde politique fera son travail au sein des partis et du Grand Conseil.

Il est important pour les associations professionnelles de l'enseignement que la qualité de l'enseignement soit assurée. Il en va de la crédibilité de notre profession. C'est pourquoi nous avons ce matin abordé le sujet avec le Chef du Département qui nous a confirmé que M. Cleusix serait soumis aux mêmes conditions cadres que les autres enseignants. Le nouvel inspecteur du secondaire II en charge sera garant, tout comme pour les autres enseignants, de cette qualité. Nous avons également eu la confirmation du Département et des enseignants du collège de St-Maurice que les conséquences de cette réorganisation étaient moindres pour les élèves et les enseignants.

Il est primordial pour notre association que la situation s'apaise afin que nous puissions nous tourner vers l'avenir. L'avenir, ce sont les mesures ETS2 qui pourraient potentiellement péjorer les conditions de travail non pas de quelques élèves et enseignants du secondaire II mais de tous. C'est pourquoi nous souhaitons, en collaboration avec le SE, concentrer notre énergie afin de trouver les meilleures manières d'appliquer ces mesures pour qu'elles aient le minimum d'impact possible sur l'école valaisanne et permettent aux élèves et aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions possibles. Les premiers contacts que nous avons eus avec M. Blumenthal, remplaçant ad interim à la tête du Service de l'enseignement, semblent propices au dialogue constructif.

Informations complémentaires: Stéphanie Mottier Fontannaz 078 808 46 06, Présidente AVPES ou Urs Zenhäusern Directeur FMEP, 079 449 36 31



S
E Association libre des professeurs
P de l'enseignement secondaire

